

Cet été, la montagne, ça vous gagne



Le mot du Maire

Mis en place en 1990 par le ministère du Tourisme et les professionnels de la montagne, le fameux slogan « La montagne, ça vous gagne » fait aujourd'hui partie du patrimoine de la communication et de l'image de la montagne française.

S'il m'est venu, au moment d'écrire ces lignes, le souvenir de ce slogan, c'est qu'il me paraît s'imposer en ces temps où nous aspirons tous, ici et ailleurs, à sortir de la torpeur initiée par une pandémie qui s'effiloche et son corollaire nommé déconfinement.

Cet été la montagne – « notre » montagne – sera gagnée par des vacanciers venus se revitaliser ou, tout simplement, se retrouver.

Aussi permettez à l'élu que je suis de profiter de cette tribune pour passer deux messages, l'un à destination de celles et de ceux qui viennent dans nos montagnes s'y ressourcer; l'autre à l'attention de nous tous qui auront à les accueillir.

Aux estivants qui ont opté pour la Vallouise, je pense être l'interprète de tous pour leur souhaiter le meilleur des séjours.

Un séjour à la montagne, c'est l'assurance de prendre un grand bol d'air. Au propre comme au figuré. En plus de profiter de nos paysages hors du commun, de la convivialité de la raclette, des bienfaits de l'altitude, de nos 300 jours de soleil par an, nous saurons offrir aux vacanciers qui ont choisi de venir chez nous un programme d'activités riche et varié, à l'image de ceux que nous avons pour tradition de proposer. Ces pages en rendent modestement compte. Nos bureaux d'accueil du tourisme sont là pour informer, renseigner, orienter.

À toutes celles et à tous ceux qui œuvrent pour que l'été 2021 dans nos Hautes-Alpes soit un été plein et coloré, pour que touristes et vacanciers soient, mieux qu'ailleurs, reçus, accueillis, distraits..., je veux dire tout simplement que nous comptons sur eux pour être, de fait, les ambassadeurs vrais de notre territoire. Les lutins, croisés si près de nous, au détour d'un chemin, tout souriants et heureux de ce retour de l'été et des vacanciers venus à leur rencontre, je les entends déjà leur dire et nous dire, à mi-voix: « La montagne, ça vous gagne. »

Jean Conreaux
Maire de Vallouise-Pelvoux

QR Code Mairie



INFORMER/PARTICIPER/AGIR

En complément du bulletin municipal *Qué y a dé noou ?*
Restez branché sur la vie de notre commune

QR Code facebook





Lors de sa réunion du 31 mars dernier, le conseil municipal s'est prononcé favorablement, à l'unanimité, sur les différents budgets de la commune. Il s'agit en fait de cinq budgets distincts : le budget général de la Commune (M14), le budget de l'eau (M49), le budget du camping et de la piscine de Pelvoux (M4), le budget du camping d'Ailefroide (M4) et le budget des remontées mécaniques (M43). Préalablement, le Conseil s'est prononcé sur le maintien pour cette année des taux fiscaux appliqués en 2020, soit une sixième année consécutive sans augmentation de la fiscalité locale. Le 28 mai, prenant acte du non renouvellement au 31 mars dernier de la délégation de service public portant sur l'exploitation de la station de Pelvoux-Vallouise et de la décision de reprendre en régie – en gestion directe – ladite station, le conseil municipal a été conduit à adopter plusieurs décisions modificatives relatives aux budgets M 14 et M 43.

M 14 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Budget **total**: 4 632 120,82 € (contre 4 621 916 € en 2020), soit 2 944 537,88 € pour la section de **fonctionnement** (2 725 401 € en 2019) et 1 687 582,94 € (contre 1 896 515 € en 2020) pour la section **investissement**.

Principaux postes de dépenses de fonctionnement :

- ▶ charges de personnel : 798 000 € (soit 27 % du budget)
- ▶ énergie et électricité : 85 000 €
- ▶ prestation de services (entretien piste PSV-Vallouise, Via ferrata, cascade de glace, déneigement...) : 55 000 €
- ▶ taxes foncières : 49 000 €
- ▶ entretien de voiries : 50 000 €
- ▶ alimentation : 60 000 € (repas cantine refacturés pour partie aux parents)
- ▶ service incendie : 78 606 €

Principaux postes de dépenses de la section investissement :

- ▶ aménagement et mobilier urbain : 31 000 €
- ▶ travaux de voirie : 263 100 €
- ▶ création d'une école intercommunale : 181 403 €
- ▶ travaux d'aménagement des cimetières : 151 500 €
- ▶ acquisitions de matériel (dont dameuse ski de fond : 266 500 €) : 299 720 €
- ▶ éclairage public : 108 700 €
- ▶ parkings communaux : 40 000 €
- ▶ réhabilitation du parking d'Entraigues : 40 000 €
- ▶ site d'escalade : 50 000 €
- ▶ église Saint-Etienne (restauration tableaux / mise aux normes système d'éclairage) : 30 000 €
- ▶ restauration de la chapelle d'Ailefroide : 15 000 €

Les **recettes de fonctionnement** s'établissent à 2 958 461,88 €. Elles proviennent à hauteur de 63 % (1 868 758 €) des impôts locaux et taxes, de 20,9 % des dotations, subventions et participations, de 8,75 % des produits des services, du domaine et de ventes diverses...

Elles permettent de dégager un excédent budgétaire de 472 033 € et une CAF (Capacité d'autofinancement) brute de 474 977 €, d'où, après soustraction du remboursement du capital de la dette (142 000 €), permet à la commune de dégager une CAF nette de 332 977 €.

M 4 – BUDGET ANNEXE CAMPING ET PISCINE DU FREYSSINET

Les dépenses réelles, **section d'exploitation**, s'élèvent à 72 439,25 € (contre 57 570 € en 2020), dont 70 % de charges de personnel. Les **recettes** attendues s'élèvent au même montant (contre 60 438 € en 2020), dont 38 300 € de vente de produits et prestations de services.

31 836 € ont été inscrits en **investissement** afin de

conduire à bien l'opération "Aménagement piscine / déplacement de l'armoire électrique + réfection du système de chauffage".

M 4 – BUDGET ANNEXE CAMPING D'AILEFROIDE

Dépenses et recettes d'**exploitation** s'équilibrent à 95 394 €. Les crédits d'**investissements** y sont inscrits à hauteur de 292 947 €. Ils concernent principalement l'aménagement du bâtiment (bloc sanitaire et accueil) pour 267 753 €, la sécurisation du camping et des acquisitions foncières.

M 43 – BUDGET ANNEXE DES REMONTEES MECANIQUES

Vu la non reconduction du contrat de délégation de service public avec la société ASD, qui a pris fin le 31 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le principe de la reprise, à compter de 1er juin, en régie – en gestion directe – de la station de Pelvoux, d'où création d'une régie dite Régie des remontées mécaniques et du domaine skiable de Pelvoux-Vallouise. Modifié par l'Assemblée municipale le 29 mai dernier, le total du **budget M43** s'élève aujourd'hui à 3 000 772 €.

Les **dépenses d'exploitation** – 988 662 € – intègrent le coût de remise en état de la dameuse et le coût prévisionnel de la tranche ferme de l'étude « Protourisme ».

Le total des **dépenses d'investissement** 2021 s'élève à 2 012 110 € (contre 2 543 412 € en 2020).

M 49 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

La section d'**investissement** s'élève à 1 057 864 €, dont 900 277 € pour les dépenses d'équipement, dont : Captages de Puy-Aillaud (240 000 €), Réfections diverses (173 000 €), Télégestion des captages (120 000 €), Grosses réparations réseau d'eau (91 749 €), Mise en conformité captage de la Pissette (86 880 €), Captage de la Salce (68 904 €), Interventions diverses diagnostic fuites (62 066 €) ...

Les dépenses d'**exploitation** s'élèvent quant à elles à 328 252,65 €. Les recettes d'exploitation sont prévues à la même hauteur, dont 288 000 € résultant de la vente d'eau aux abonnés + redevance pollution domestique).

Face à l'impérieuse obligation, demain, pour la Commune, de mettre à niveau de ses réseaux (50km de canalisation d'eau, dont 18km âgées de 90 ans), il a été inscrit au budget les crédits nécessaires pour conduire une étude visant à prolonger sur la Commune historique de Pelvoux l'étude naguère conduite à Vallouise, afin de planifier et chiffrer les nécessaires investissements à réaliser dans les années à venir.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE VALLOUISE-PELVOUX

Le Conseil municipal a souhaité à l'unanimité que la Commune bénéficie d'un accompagnement par un cabinet spécialisé, visant à définir une stratégie communale en matière de développement. Coût: 34 000 €. La Caisse des Dépôts, par le biais de sa Banque française de développement, s'est engagée à en financer 50 %, d'où la signature le 28 mai dernier, par sa directrice, Joël Giraud, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, et Jean Conreaux, du protocole actant ce financement.



CONCOURS DES « MAISONS FLEURIES »

Afin d'encourager les initiatives individuelles visant à fleurir et embellir notre Commune, le Conseil municipal a souhaité organiser un concours « Maisons fleuries » qui récompensera les réalisations les plus remarquables. Ce concours gratuit, ouvert à tous les habitants, comprend 5 catégories : Maisons, façades et balcons fleuris ; Jardins ou jardins fleuris avec vue sur la rue ; Jardins potagers ; Rues, Quartiers ou lieux-dits fleuris ; Commerces, bâtiments à usage socio-professionnel.

RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement sur la signature d'un bail, consenti à l'entreprise Orange, pour location d'une parcelle communale de 17m², sise au « Freyssinet d'Aval », pour une durée initiale de 12 ans, renouvelable, où l'entreprise souhaite implanter un relais

de téléphonie. Elle s'engage à régler en contrepartie un loyer annuel de 4 600 €, augmenté annuellement de 2 % à la date anniversaire d'entrée en vigueur du bail.

MARCHÉS PUBLICS

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés publics suivant :

► **Paravalanche** : Travaux relatifs à « la réalisation d'un dispositif de paravalanche sur la piste de la Crête », avec l'entreprise Avenir Protections, pour un montant de 110 460.00 €.

► **Éclairage public** : Marché portant sur une « Mission de maîtrise d'œuvre relative à la modernisation et l'amélioration des efficacités photométriques et énergétiques du parc d'éclairage public » avec le bureau d'études D'ENCO pour un montant de 30 000 €.

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Groupe « Ensemble pour l'avenir » Bâtir le monde d'après

« Bâtir ensemble le monde d'après », tel était notre engagement pris devant vous lors des dernières élections municipales. Cela reste notre fil rouge.

C'est pourquoi, d'un environnement concurrentiel important, il nous apparaît urgent de définir ensemble une stratégie en matière de développement touristique et de gestion de nos équipements de loisirs. Il nous faut avancer, aidé par un contexte favorable, marqué par la fin de la délégation de service public du domaine skiable alpin de Pelvoux-Vallouise, par l'engagement de discussions visant notamment à renforcer la collaboration avec la station de Puy-Saint-Vincent, par l'élaboration d'une stratégie touristique à l'échelle du pays des Écrins, pilotée par l'Office de Tourisme.

C'est pourquoi nous sommes convaincus de la nécessité de la construction d'un pôle enfance, regroupant sur un même site, ouvert, la future école communale, une cantine ainsi qu'une crèche, seul susceptible de répondre à la fois aux attentes des parents et aux besoins pédagogiques actuels.

C'est pourquoi nous nous sommes attachés à réaliser un vaste programme d'adressage, avancée importante pour la connexion numérique de notre Commune ; c'est pourquoi nous travaillons sur le devenir d'Ailefroide [rééquipement des grandes voies d'escalade] et du Pré de Madame Carle ; c'est pourquoi nous avons achevé la campagne de restauration d'Entre-les-Ayges ; c'est pourquoi nous réhabilitons le cimetière de Pelvoux ; c'est pourquoi...

Nous pourrions continuer ainsi à égrener nombre d'autres projets avancés, construits, engagés depuis 16 mois : aménagement du Plateau des Essarts comme des berges du Gyr, fibre, budget participatif, Facebook.... La place manque ici. Ils ont pour trait commun de bâtir le monde d'après.

Le futur de Vallouise-Pelvoux s'écrit dès aujourd'hui.

Groupe « Et pourquoi pas ? » L'avenir par les quatre

Nous sommes toujours là, et le plus actif possible afin d'amener nos idées de campagne auprès de la mairie actuelle. Nos initiatives avancent bien : 1/Le rassemblement des clubs sportifs d'hiver, en très bonne voie, que seule notre liste a impulsé. 2/La station...une seule évidence apparaît surtout après la crise sanitaire c'est une gestion commune avec Puy St Vincent. 3/ Un concours de maisons fleuries va vous être proposé. 4/ Un accompagnement scolaire a été mis en place pour aider nos jeunes de la vallée pendant la période de covid. Nous avançons sur des projets très importants : 1/Le réseau d'eau potable sur Pelvoux devient une urgence. 2/L'école, vaste sujet qui suscite des discussions parfois divergentes entre nous, mais nous restons unis sur l'opposition active de ne pas exproprier les propriétaires des riches terres agricoles. Une école adaptée pour nos jeunes est toujours notre préoccupation. Notre demande auprès de la mairie actuelle est de proposer une consultation publique. Vous êtes les principaux décisionnaires de projets aussi importants dans votre commune. 3/Nous restons vigilants contre le relevage des eaux usées de Vallouise. N'oublions pas que nous sommes toujours 4 contre 15 élus, nous sommes très présents pour porter votre parole chaque fois que nous le pouvons. L'absence de notre encart dans le dernier bulletin trimestriel m'incombe et je vous présente toutes mes excuses. Restons unis, prenez soin de vous.

Laurent Vernet, Peggy Thuault-Pernin et Nathalie Fabre

[Nous tenons à vous informer que dans un mail du 2/05/21, M. Didier Roux-Laty nous a signifié qu'il ne souhaitait plus être co-signataire du groupe « Et pourquoi pas »]

DEUX INCONTOURNABLES POUR UN ÉTÉ RÉUSSI

La Via Ferrata des Gorges d'Ailefroide

Naguère, les via ferrata étaient installées pour des besoins militaires, pendant la Première Guerre mondiale dans les Dolomites pour circuler au travers des parois rocheuses. Elles sont devenues aujourd'hui plus pacifiques et offrent au plus grand nombre la possibilité d'évoluer aisément dans le monde vertical, comme ici dans les gorges du torrent d'Ailefroide. Dans un environnement inédit.

Créée en 2013, cette encore jeune via ferrata est déjà très fréquentée, notamment par les familles. Construite dans les gorges sauvages du Gyr, elle domine ce dernier.



Elle ne présente aucune difficulté majeure dans sa première partie et comporte 3 passerelles. Très bien équipée, avec beaucoup de barreaux, elle peut convenir à des enfants à partir de 7/8 ans, notamment dans sa première partie. Le parcours fait environ 2 h, le retour s'effectue ensuite par le chemin de Pra Chapel. Départ : Sur la D994, à la sortie de Pelvoux et du hameau Les Claux. Se garer à gauche sur le parking, juste avant le tunnel. La Via démarre à gauche, à l'entrée du tunnel.

La cabane de Jas Lacroix

Une rando familiale à destination de la cabane des Jas Lacroix, c'est une Incursion dans la vallée du torrent de la Selle vers une sympathique cabane (servant d'abri) sur la route du Col de l'Aup Martin, passage important sur le Tour de l'Oisans.

Une randonnée facile, aller/retour, dans la fraîcheur du torrent, autour de la faune, de la flore et du pastoralisme. Durée : 2 h 30 Longueur : 8.4 km. Dénivelé positif : 348 m Difficulté : Facile. Une rando aller/retour.

Rejoindre en voiture le parking d'Entre-les-Aygues (1 624 m). En profiter pour jeter un coup d'œil sur les travaux achevés de restauration du site. Au carrefour des sentiers, à la sortie du parking, prendre à gauche le GR®54 balisé Rouge et Blanc. Traverser le torrent des Bans sur la grande passerelle, entrer en forêt et rejoindre le Parc National des Écrins mentionné par un drapeau Bleu Blanc Rouge sur un sapin.

Suivre le très bon sentier bien aménagé par les gardes du parc en surplombant le Torrent de la Selle. Rejoindre sur une petite crête le panneau officialisant le parc et précisant les conduites à tenir.

Poursuivre toujours sur le GR® (très peu balisé mais comme il n'y a qu'un chemin pas de souci d'orientation). Traverser la passerelle sur le torrent dévalant du Ravin du Blanc, pour parvenir à la Cabane pastorale de Jas

Lacroix (1953m) que jouxte un abri pour les randonneurs du GR54 (Tour de l'Oisans et des Écrins) ; un GR54 à retrouver également à Ailefroide. La descente se fait par le même chemin.



Les habitués de cette randonnée ne croiseront plus ici ou là Hervé Fontaine qui veillait bénévolement sur l'abri de randonneurs. À 70 ans, il a passé le relais à David Casademont, accompagnateur en montagne, croisé naguère en cette cabane.

C'est en 2008 qu'Hervé Fontaine, à l'occasion d'un tour de l'Oisans, avait découvert cette cabane quelque peu oubliée. Il constate qu'il est plus que nécessaire de lui redonner vie, se proposant alors de poursuivre l'investissement temps de prédécesseurs qui l'ont fait vivre.

Aujourd'hui, Hervé affirme partir serein : « David est un passionné. Il a toutes les qualités nécessaires pour poursuivre la tâche. »

David confirme : « C'est un travail qui m'enchant, dans un site où je passe de temps en temps. Le temps de veiller à l'entretien général et de faire le réassort. »

Un grand merci à Hervé, pour ces douze ans d'investissement bénévole, et à David, pour cet engagement au service de cet abri si utile aux randonneurs.

Un article du bureau de l'ASA des canaux réunis de Vallouise

Dans notre territoire du Pays des Écrins, nous avons deux grands privilèges : un soleil fréquent et de l'eau en abondance (jusqu'à présent...) ! Deux éléments fondamentaux de la vie ! Mais savons-nous les apprécier et les gérer au mieux ?

Si, pour le soleil, de nombreuses démarches ont cours pour valoriser l'énergie solaire, il n'en est pas toujours de même.

À Vallouise-Pelvoux, nous avons une chance inouïe d'hériter d'ouvrages impressionnants : les canaux. D'où cette question : Savons-nous les exploiter et les gérer à la hauteur de ceux qui les ont créés ?

Assurément, il devient urgent de prendre toute disposition pour pérenniser impérativement ces canaux si nous voulons toujours profiter de cette eau précieuse à moindres frais. Nous n'avons que trop tardé, mais il est encore temps. À nous de savoir exploiter ces magnifiques réalisations en sachant les considérer.

Grâce aux générations précédentes, ces canaux peuvent être gérés en Association Syndicale Autorisée (ASA) composée de l'ensemble des propriétaires de terrains situés en deçà de tous les canaux porteurs (les plus importants). Cette composante est rattachée aux terrains, suit automatiquement leur transmission et n'en est pas dissociable. Cette structure juridique historique permet que ces terrains ainsi désignés puissent bénéficier de cette eau par voie gravitaire.

Cette association spécifique, composée de propriétaires privés permet de gérer un bien public que sont les canaux moyennant certaines conditions à honorer. Voici les trois plus importantes :

- ▶ Une organisation d'entretien et de mise en eau des canaux.
- ▶ Une gestion des coûts et droit d'usage de l'eau.
- ▶ Une participation financière des utilisateurs.

Pour les deux premières conditions, le règlement de l'ASA – à consulter sur le site de la mairie – présente avec précisions l'ensemble du processus d'organisation.

La troisième condition constitue le nerf de la guerre ». Point délicat mais essentiel ! Voilà plus de 30 ans que nous utilisons l'eau des canaux sans rien payer. Pourquoi cela changerait-il ? Parce que cela fait plus de 30 ans que, non seulement, nous sommes hors la loi, mais – le plus grave – que nos canaux se dégradent sérieusement faute de fonds pour les rénover. Bref, il y a péril si nous ne rectifions pas notre attitude.

Le rôle (contribution financière) que les propriétaires vont recevoir, répond à trois objectifs majeurs :

- ▶ payer la redevance obligatoire de toute consommation d'eau ;
- ▶ constituer un fond financier pour être en mesure de rénover ces canaux et d'assurer leur entretien ;
- ▶ conserver une autonomie d'usage de l'eau.

Accepter et honorer ce rôle est sûrement la meilleure garantie pour continuer à bénéficier de cette eau à moindres frais. Dans le cas contraire, il y a fort à craindre, que les choses se compliquent sérieusement. Qu'en sera-t-il de l'état à venir des canaux ? Pourrions-nous conserver l'utilisation de cette eau si nous ne payons pas la redevance obligatoire ? Quels seraient les coûts de toute autre organisation ? Bref beaucoup d'incertitudes !

Sachons balayer devant notre porte et accepter ce dispositif. C'est sûrement le meilleur moyen pour éviter des mauvaises surprises et pour conduire sur des bases saines la gestion de nos si précieux canaux.

Le bureau de l'ASA des canaux réunis de Vallouise

LA PASSA

CAFÉ ASSOCIATIF ET CULTUREL EN VALLOUISE

La Fabrique à liens d'Artemisia, avec le concours de la Municipalité de Vallouise-Pelvoux expérimentent un dispositif appelé *Accélérateur de Projet Citoyen*, porté par l'Etat, dans lequel sont travaillées les notions de transition écologique et de participation

citoyenne. Dans cette démarche, des ateliers participatifs doivent se tenir à partir de juin.

Au-delà, ses animateurs entendent rappeler les fondements de la charte de *La Passa*, qui porte les valeurs de l'association *La Fabrique à Liens d'Artemisia* : « Être un espace militant tout en étant apaisant, bienveillant, collectif, laïc, transversal, écologique et qui porte les valeurs de l'économie sociale et solidaire. » Son but reste « de promouvoir du lien social en plaçant l'humain au cœur du projet, de développer un lieu de partage intergénérationnel, de participer à la préservation et à la valorisation du patrimoine local, de favoriser l'animation sociale, culturelle et économique du territoire dans une perspective de transition écologique. »

Aussi, La Fabrique à Liens d'Artemisia, concernant le projet de groupe scolaire aux Auches entend « affirmer qu'elle n'a pas pris position sur ce sujet, et que ses membres sont libres d'en penser ce qu'ils veulent. Et c'est là tout le sel et le moteur du projet de café associatif qu'elle porte : se rencontrer, échanger, ouvrir nos horizons, sans a priori et sans discriminations. »

Pour tout renseignement et inscription, voir le site Internet « lapassa.fr » ou contacter le 06 23 06 05 95.



« Le festival reprend! » Message des organisateurs de « Musiques en Écrins »

« Bien que la situation sanitaire en ce mois de mars 2021 soit encore incertaine, les perspectives liées à la vaccination et les déclarations de notre Ministre de tutelle concernant les festivals de l'été prochain nous incitent à proposer un programme pour notre festival.

Ce programme comprendra des affiches prestigieuses comme le pianiste **Pascal Amoyel** pour de la musique de chambre (Liszt, Chopin, Brahms) avec la violoncelliste **Emmanuelle Bertrand** et pour son formidable spectacle « Looking for Beethoven » ou le **Sirba Octet** avec « Sirbalalaïka » qui nous fera entendre ce qui se fait de mieux en matière de musique russe et tzigane, cotoieront des valeurs sûres comme le **quatuor Akilone** (Quintette à 2 violoncelles de Schubert), l'**Orchestre de chambre de la Nouvelle Europe** (Concerto pour violoncelle de Dvorak), la jeune pianiste **Marie Vermeulen** (Clara et Robert Schumann) et des révélations comme l'**Ensemble C barré**, version cordes pincées (3 siècles de musique espagnole) et le **Consort de Justin Taylor** avec le contre-ténor **Paul-Antoine Bénos-Djian** qui explorera la musique anglaise autour de Purcell.

Enfin nous entendrons les jeunes solistes proposés par Piano Cantabile qu'anime Bernard d'Ascoli et nous devrions renouer avec la traditionnelle randonnée musicale avec la clarinettiste **Magali Parmentier-Grillard** et avec « Musique et Patrimoine » assurée par **Isabelle Rive**. »

Contacts :

Musiques en Écrins / BP 2 / 05340 Vallouise-Pelvoux

Mail : musiquesenecrins@gmail.com / Téléphone : 06 77 06 23 48

PROGRAMME

Mardi 27 juillet,

L'Argentière-la-Bessée. Église Saint-Apollinaire.

MUSIQUE ET PATRIMOINE

Ensemble C Barré, trio à cordes pincées

Isabelle Rive, conférencière.

Eva Debonne, harpe - Thomas Keck, guitare - Vincent Beer-Demander, mandoline

« **Furia** »

(de Murcia, de Falla, Ibarrondo, Ortiz, Urquiza, Mudarra, Solano, Boccherini)

Jeudi 29 juillet,

Puy-Saint-Vincent, Église Sainte-Marthe

MUSIQUE DE CHAMBRE

Quatuor Akilone et Michèle Pierre, violoncelle.

(Xu Yi, Schubert : Quintette à 2 violoncelles)

Dimanche 1^{er} août,

L'Argentière-la-Bessée, Foyer Culturel.

MUSIQUE DU MONDE

Sirba Octet

« **Sirbalalaïka** »

Mardi 3 août,

Église Vallouise.

MUSIQUE DE CHAMBRE

Emmanuelle Bertrand - Pascal Amoyel,

violoncelle, piano

(Liszt, Chopin, Brahms)

Mercredi 4 août,

Église Vallouise.

JEUNES SOLISTES

Mathis Cathignol, Kim Bernard

piano

(Rachmaninov, Ravel)

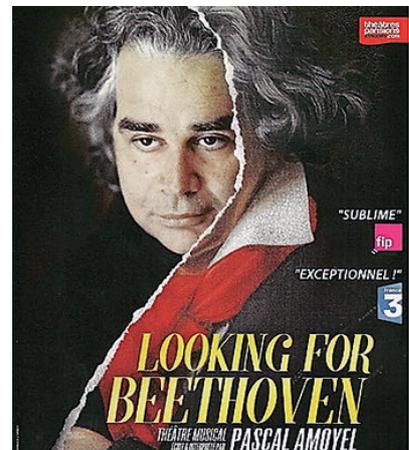
Jeudi 5 août,

Église Vallouise.

SPECTACLE MUSICAL

Pascal Amoyel, piano

« Looking for Beethoven »



Pascal Amoyel,
le 5 août, église de Vallouise

Lundi 9 août,

Champcella.

RANDONNÉE MUSICALE

ENSEMBLE DE CLARINETTES

Magali Parmentier-Grillard

Mardi 10 août,

Église Vallouise.

ORCHESTRE DE CHAMBRE

Orchestre de Chambre Nouvelle Europe/Nicolas Krauze

(Dvorak, concerto pour violoncelle)

Jeudi 12 août,

Puy-Saint-Vincent. Église Sainte-Marthe

RÉCITAL

Marie Vermeulin, piano

(Clara et Robert Schumann)

Lundi 16 août,

Église Les Vigneaux.

MUSIQUE BAROQUE

Ensemble Le Consort

Paul-Antoine Bénos-Djian, Contre-ténor

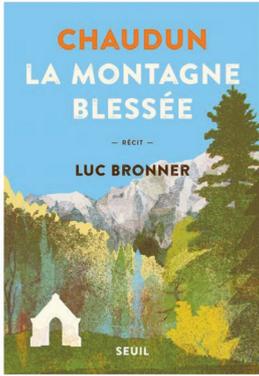
Sophie de Bardonnèche, violon

Louise Pierrard, viole de gambe, Justin Taylor, clavecin

« **O solitude** »

(Purcell, Blow, Matteis, Hume)

20h30 - Salle Bonvoisin - Entrée libre



Lundi 12 juillet

Luc BRONNER: Chaudun. La Montagne blessée

Chaudun est un « village maudit », vendu en 1895 par ses habitants à l'administration des Eaux et Forêts. Trop d'hommes et de femmes, trop de bêtes à nourrir. Au fil des ans, la plupart des bois ont disparu, ravagés par des coupes excessives. La vallée est exsangue, les pâturages inexploitable. Comme un torrent en crue, le récit de Luc Bronner charrie et recompose toutes les traces du passage des hommes et des femmes dans leur intimité et jusqu'à leur fuite inéluctable. Un récit haletant.

Lundi 19 juillet

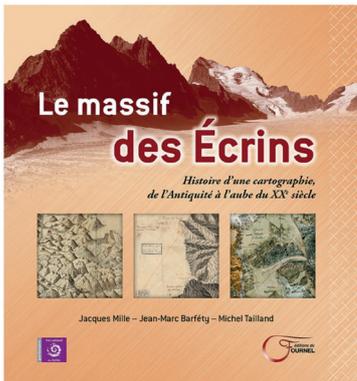
Philippe MASSE: L'hérésie vaudoise

Professeur des universités, Philippe Massé est l'arrière-petit-fils d'Émile Niel, un pédagogue, commerçant, photographe, qui découvre Dormillouse en 1877. Subjugué par la communauté des derniers Vaudois des Alpes françaises, il passera sa vie dans la vallée de Freissinières, cherchant inlassablement à améliorer le quotidien et les ressources des habitants. Il fera la classe, organisera l'exil en Algérie, créera une coopérative et une industrie. Philippe Massé est l'auteur entre autres ouvrages de La Leçon de Dormillouse.

Lundi 26 juillet

Isabelle FOUILLOY-JULLIEN: Les sites majeurs de Vauban

Conservateur du patrimoine à Briançon, administrateur de la Place forte de Mont-Dauphin pour le Centre des monuments nationaux. En 1692, Louis XIV prend conscience du manque de défense du royaume français à la frontière. Appelé par le roi, Vauban choisit le plateau des Mille Vents pour y construire la place forte de Mont-Dauphin, dont il prévoit qu'elle accueillera, outre la garnison militaire, une population civile.



Lundi 2 août

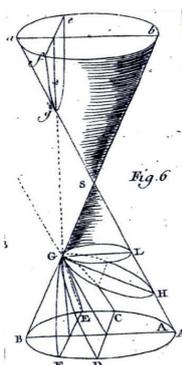
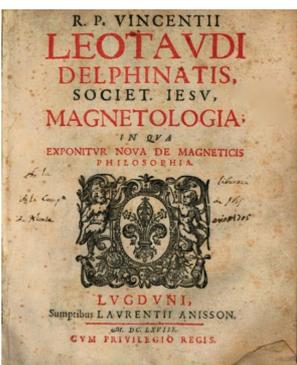
Michel TAILLAND/Jacques MILLE/Jean-Marc BARFETY: Le Massif des Écrins: histoire d'une cartographie de l'Antiquité à l'aube du XXe siècle

Pour découvrir sous un jour nouveau le massif des Écrins, Jacques Mille, Jean-Marc Barfety et Michel Tailland retracent l'histoire de sa représentation par le biais d'une riche iconographie. Les auteurs rappellent que la cartographie en montagne est non seulement une affaire de techniques topographiques, mais aussi de marches et d'ascensions. Leur travail est aussi une relecture de l'histoire de l'alpinisme à travers la cartographie. Les cartes sont de véritables objets oniriques; les encres et lavis du XVIIe siècle sont un régal, auxquels n'ont rien à envier certains dessins à la plume, à l'encre et à l'aquarelle du XIXe siècle.

Lundi 9 août

Cédric DENTANT: La flore d'altitude

Botaniste et alpiniste, Cédric Dentant travaille depuis dix ans au Parc national des Écrins. Passionné de la flore d'altitude, il étudie les plantes des plus hauts sommets, beaucoup dans les Alpes, de plus en plus dans les Andes et encore par procuration en Himalaya. Il est l'auteur de Flora verticalis, un ouvrage botanique à destination des amateurs de verticalité. Y sont synthétisés nombre d'informations et d'anecdotes, sur les quelque 300 plantes qui peuplent les parois des Alpes.



Lundi 16 août

Marie-Claude PASKOFF / Anne TARPENT: Vincent Léotaud, savant mathématicien au XVIIe, natif de Puy Saint-Vincent

Marie-Claude Paskoff (physicienne / Société astronomique de France) et Anne Tarpent (mathématicienne) proposent de redécouvrir ce jésuite et savant mathématicien du XVIIe siècle, quelque peu oublié, à qui l'on doit un projet d'horloge solaire magnétique et la conception du clocher de la cathédrale de Gap lors de sa construction au XVIIe siècle. Conférence à deux voix.

Budget participatif - Dans le cadre du budget participatif 2020-2021, la réfection du four à pain de Puy Aillaud vient d'être achevée grâce au partenariat entre la Commune (qui a financé l'ensemble des matériaux nécessaires et apporté une aide logistique) et les habitants porteurs de ce projet.



Trois à huit personnes sur vingt jours ont été nécessaires pour rénover e n t i è r e m e n t la toiture et la cheminée et ajouter des arrêts neiges, pour refaire tous les enduits à la chaux à l'intérieur

et sur quelques parties extérieures, pour donner un coup de jeune à la porte d'entrée et pour créer une dalle béton au sol. Le four à pain de Puy Aillaud est désormais prêt à revivre et une inauguration proposée par les porteurs du projet, conviant tous les habitants de Vallouise-Pelvoux aura lieu cet été.

Berges du Gyr - Une exposition organisée à partir de l'étude de protection du Gyr contre les inondations et de valorisation des berges et du centre bourg s'est tenue du 22 avril au 3 juin, dans les locaux de l'ancien Office de tourisme, place de l'église. Un vrai succès, qui a permis aux visiteurs de s'informer en profondeur sur ce sujet capital pour le centre bourg.

Bibliothèque - Située au 1er étage de la salle Bonvoisin, elle demeure ouverte tout l'été les mercredis, de 10h30 à 12h30, et vendredis de 18h à 19h30.

Piscine - Elle sera, si Covid le permet, ouverte tous les jours de 10h à 18h du 8 juillet au 31 août. Avec, peut-être, une activité aquagym si la température le permet. Pour en savoir plus, voir affichage à la piscine.

DATES À RETENIR

- ▶ **1 et 2 juillet : Cirque de Nice**, plateau des Eyssarts (Pelvoux)
- ▶ **4 juillet : Col réservé pour vélo** Vallouise-Puy-st-Vincent
- ▶ **11 juillet : Marché sans vitrine**, place de la Gravière (Vallouise)
- ▶ **Tous les mercredis** du 14 juillet au 11 août : **Marché nocturne** à Ailefroide
- ▶ **Tous les jeudis : Marché**, place de la Gravière (Vallouise)
- ▶ **16 juillet : Cirque Corsica**, plateau des Eyssarts (Pelvoux)
- ▶ **24 juillet : Brocante**, place de la Gravière (Vallouise)
- ▶ **26/27/28 juillet : Cirque Corsica**, plateau des Eyssarts (Pelvoux)
- ▶ **30 juillet : Marché sans vitrine**, place de la Gravière (Vallouise)
- ▶ **7 août : Brocante**, place de la Gravière (Vallouise)
- ▶ **8 août : Marché artisans sans vitrine**, place de la Gravière (Vallouise)
- ▶ **12 août : Cirque Gontelle**, plateau des Eyssarts (Pelvoux)
- ▶ **13 août : Marché de la laine Toison d'art**, place de la Gravière (Vallouise)
- ▶ **16/17 août : Cirque Etoile**, plateau des Eyssarts (Pelvoux)
- ▶ **21 août : Brocante**, place de la Gravière (Vallouise)
- ▶ **22 août : Marché artisans sans vitrine**, place de la Gravière (Vallouise)

Entraygues - Ouverture depuis le 15 juin d'une buvette/ restauration rapide.

Accueil Mairie - Arrivée en Mairie de Lauriane Quantin, appelée à intervenir en renfort au sein du service administratif entre le 1^{er} juin et le 31 août 2021, afin de faire face à un surcroît temporaire d'activité, principalement au service à la population (accueil du public, élections, état-civil, rôle d'eau...).

Télésiège - Ouverture du télésiège du 13 juillet au 24 août ouverture le mardi et vendredi.

Forêt lumineuse - Forte de son succès l'été dernier, la forêt lumineuse revient cet été pour la seconde édition. Six dates sont prévues : les jeudis soir du 22 juillet au 26 août le long de l'Onde à Vallouise. Ce sentier lumineux composé de leds interactives plongera les participants dans une dimension féerique des plus magiques. Des spectacles lumineux ponctueront. Cette balade originale. Émotions et sensations feront de cette animation une expérience unique!

Sculpture sur paille - Des ateliers participatifs de sculpture sur paille. Des créations originales et participatives dans les rues de Vallouise. Six dates dans l'été : les mardis du 13 juillet au 17 août de 10h à 12h30 et 15h à 17h30. Ateliers encadrés par les sculpteurs de l'igloo Pelvoo.

Agenda - L'office de tourisme vous recommande également : les concerts et ambiances musicales sur Ailefroide et Vallouise ; les soirées astronomie en haut du télésiège de Pelvoux, sur la plaine de Vallouise et à Ailefroide ; les soirées cinéma de plein air ; la soirée théâtre « Le destin de Chimène » ; les marchés sur Ailefroide tous les mercredis du 14 juillet au 17 août, de 17h à 20h ; le Festival de Contes du 27 au 30 juillet ; la Journée découverte de l'Alpinisme le 24 juillet...

Musiques en Écrins - Dans le cadre de son festival, du 27 juillet au 16 août 2021, l'association Musiques en Écrins recherche une personne qui réponde aux critères suivants : transport de charges (estrades, projecteurs...); connaissance en vidéo-projection, réglage des projecteurs, micro...; permis de conduire B (petite camionnette à disposition). Pour 7 à 8 journées de concert avec un disponibilité de 10 à 12h consécutives. Contrat de travail avec « Chèque Emploi-Association ». Contacts : Christiane Olive (06.40.14.78.94) ou Jean-François Moreau (06.76.78.39.09).

État civil

Ils nous ont quittés :

Pascal ESTIENNE, décédé le 14 février à Cervières
François NOUAL, décédé le 8 mars 2021 à Clichy
Sauveur FIORILLO, décédé le 15 mars 2021 à Briançon
Nadine ROLLAND, épouse CHAMAGNE, décédée le 28 mars 2021 à Briançon
Marie FLOQUET, épouse NOUAL, décédée le 22 avril à Colombes
Elise DREYFUSS, épouse SENTIS, décédée le 23 avril 2021 à Meudon
Marie-Lucienne CAILLAT, épouse MELQUIOND, décédée le 6 mai 2021 à Briançon
Hubert ESTIENNE, décédé le 10 mai 2021 à Briançon

Ils se sont unis :

Christophe MAQUA et **Yamina KETTAB**, le 29 avril 2021